

Après des mois de demandes récurrentes le CSEC a enfin eu une première présentation du dispositif France Travail ! Loin de clarifier toutes les interrogations, il donne tout de même quelques éléments sur ce que deviendra demain Pôle emploi.

Le chef de Projet à la DG, Paul Bazin a tenté de clarifier ce pourrait être France Travail demain, il a pu exprimer ce qui est porté par Pôle emploi au sein du groupe préfigurateur sans certitude d'être entendu. La Direction générale de Pôle emploi dit plaider pour garantir un dispositif national contraire à toute régionalisation ou départementalisation de nos services et du service public de l'emploi !

**Dans ce projet, Pôle emploi deviendrait France Travail** et les structures partenaires qui composent le Service Public de l'emploi (APEC, MLJ, Collectivité, partenaires, associations...) conserveraient leur identité et seraient labellisées France Travail. Il ne s'agirait pas a priori de fusionner les acteurs.

**L'objectif annoncé** serait un meilleur accompagnement des personnes privées d'emploi particulièrement des bénéficiaires du RSA. Dans ce dispositif qualifié d'écosystème, Pôle emploi aurait un rôle de coordinateur de l'action des opérateurs terrain, d'animateur des comités de pilotage territoriaux, et de concepteur d'un outil d'intégration unique des informations consultable par tous les labellisés.

**Quant au personnel de Pôle emploi** la Direction se veut rassurante mais prudente. Elle précise qu'à ce stade et conformément à la demande de Pôle emploi le personnel ne sera pas impacté, pas de changement de statut, pas de changement de métier, pas de changement contrat. Pour autant elle précise aussi que rien n'est encore décidé.

**Pour le financement**, la direction avoue sur insistance du SNU, que la création de France Travail est bien liée à la réforme de la gouvernance de l'UNEDIC actuellement en discussion.

## Le SNU alerte sur plusieurs points :

Les constats sur la base desquels les décisions sont prises et qui ne sont pas sourcés, peu vérifiables et pris sans aucune concertation des partenaires sociaux quel que soit le niveau. Pourtant c'est sur ces bases que va être décliné demain ce que sera France Travail.

Une fois encore, outre la vague évocation du néologisme d'EMPLOYEURABILITE (capacité à employer), le SNU insiste sur la mise hors cause des entreprises dans la situation actuelle sans poser la question des conditions de travail ou de l'attractivité des postes offerts.

Cette exonération, à priori, de responsabilités de l'entreprise dans la persistance d'un chômage de masse n'est pourtant plus défendable après la publication des rapports de la DARES et de France Stratégie sur le sujet. Sauf à rompre avec les principes républicains de neutralité du service public, Pôle emploi doit prendre ses responsabilités et porter ces travaux dans les groupes de travail qui planchent sur les orientations de France Travail.

**Le SNU a insisté également sur le fait que les agents sont les grands absents de ce projet.** RIEN n'est évoqué sur leur devenir, leurs missions, leur participation à l'édification de cette entité, la communication qui leur sera faite !

**Les agents n'existent pas dans ce projet,  
or le SNU considère qu'il faut les remettre au centre du dispositif et d'urgence !**

Enfin sur le rôle de Pôle emploi qui devient du coup France Travail tout est confus, tantôt il chapeaute tantôt il anime, tantôt il détient le budget et les outils tantôt il est soumis à une gouvernance des collectivités, tantôt il fait partie intégrante de cette gouvernance tantôt il est simple pourvoyeur d'éléments d'aide à la décision.

**Face à ces alertes, peu de réponses de la Direction, le discours consiste à demander aux représentants du personnel d'accepter que toutes les réponses n'existent pas encore !**

**Pourtant nous insisterons encore pour être informés et pouvoir porter la voix des agents qui nous ont élus avant que plus rien ne puisse bouger dans ce projet ! C'est le rôle des représentants du personnel, et le SNU y prendra toute sa place.**

## **FACE AUX BOULEVERSEMENTS QUI S'ANNONCENT LES PERSONNELS DOIVENT POUVOIR ÊTRE ENTENDUS !**

**Le SNU, comme il l'a fait lors de la fusion il y a 12 ans, mettra en place tous les dispositifs nécessaires pour permettre non seulement l'expression des 50 000 salariés et agents de Pôle emploi mais également avec l'aide de la FSU, sa fédération, les 70 000 salariés des autres acteurs du SPE qui seront à terme impactés par ce projet France Travail.**

### **POINT D'ACTUALITÉ :**

Suite à l'agression d'une extrême violence dont a été victime l'un de nos collègues à Lille, l'ensemble des membres du CSEC a demandé, et obtenu, la tenue d'une CSEC extraordinaire dans de brefs délais sur les risques d'agressions en situation d'accueil avec présentation des travaux de la CSSCTC. Ces questions portées par le SNU devront donner lieu à des mesures fortes de la part de la Direction. Le SNU y veillera.



✉ [syndicat.snu@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu@pole-emploi.fr)

📘 [@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

🐦 [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

[www.snutefifsu.fr](http://www.snutefifsu.fr)